Section départementale SNES-FSU77

 À Madame la rectrice, S/C de Madame l’inspectrice d’académie,

 Melun, le 27 Juin 2014

**Objet : mise en concurrence des lycées de Dammartin-en-Goële et de Longperrier (lycée Charles de Gaulle)**

 Madame la Rectrice,

Nous tenons à vous faire part de nos plus vives inquiétudes devant la suppression d’une classe de seconde au lycée de Longperrier et l’ouverture d’une classe de seconde au lycée de Dammartin-en-Goële.

Dans toutes les instances (CA, CDEN de sectorisation, audiences), nous nous sommes opposés à ce que les élèves de Longperrier scolarisés en collège à Dammartin, continuent leur scolarité au lycée de Dammartin, alors qu'ils ont un lycée à côté de chez eux. À chacune de ces réunions, nous avons fait part de nos craintes de mise en concurrence de ces deux lycées, voisins de moins de deux kilomètres. De façon invariable nos interlocuteurs, l'Inspection d'Académie comme le rectorat, se sont engagés à être très vigilants pour que les options de ces deux établissements ne soient pas concurrentielles.

Pourtant, nous y sommes. À la rentrée prochaine, le lycée Charles de Gaulle de Longperrier perd une classe de seconde, tandis que le lycée de Dammartin-en-Goële en ouvre une. Parallèlement, une section européenne « maison » à caractère scientifique se monte progressivement au lycée de Dammartin. Cette situation crée un effet d’attraction pour les familles, alors que ce dispositif ne relève pas - pour l'heure - de l’offre de formation officielle du rectorat.

Une section européenne existe pourtant au lycée Charles de Gaulle : les engagements de ne pas créer de doublons pédagogiques sont donc caducs. Les enseignants de Longperrier constatent d'ores et déjà une baisse inquiétante des inscriptions en section européenne l'an prochain. Il y a deux semaines, de quinze à vingt demandes manquaient encore à l'appel. Les élèves des collèges dammartinois et othissois, d’ordinaire plus nombreux à s'incrire spontanément en section européenne sur Longperrier, font désormais défaut et se tournent vers le lycée de Dammartin.

Un problème de transport se pose par ailleurs dans tout le nord de la Seine-et-Marne. Nous l’avons évoqué au CIEN ce mois-ci et la vice-présidente de la région veut le prendre en considération. Si de nombreux élèves scolarisés au lycée de Dammartin peuvent à présent échapper aux transports scolaires (ce qui est un progrès), il n’en ira pas de même pour le lycée de Longperrier, qui pourrait bien devenir du « 100% transports » pour les élèves qui le fréquenteront, situation inédite depuis la création de ce lycée dans les années 1990.

Nous insistons pour que les conditions de transport soient améliorées, notamment pour les lycéens géographiquement issus de Mitry Mory et des environs, représentant à ce jour le tiers des élèves inscrits à Longperrier sur l’une des formations « Santé et Social ». Nous insistons pour que vous assuriez une identité claire à l’établissement, en maintenant une offre de formation riche et pérenne, liée aux Métiers de la Santé et du Social. Il faut qu’elle soit consolidée : qu’adviendra-t-il du recrutement ultérieur pour les filières « Santé et Social » - notamment en ST2S - si vous laissez le nombre de classes de seconde chuter au lycée ?

Nous craignions que l’évitement du lycée de Longperrier soit renforcé par les difficultés de transports, que cela fragilise l’offre de formation et donc l’attractivité de l’établissement. Nous dénonçons la mise en concurrence de ces deux lycées. En conséquence, nous demandons que le Rectorat, garant incontournable de la mixité sociale, revoie la sectorisation pour tout le nord de la Seine-et-Marne.

Nous vous prions de croire, madame la Rectrice, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Education en nord Seine et Marne.

Les co-secrétaires départementaux du SNES-FSU 77, Sébastien BOURDELLOT et Arnaud BOYER.